

Avoine de printemps + Vesce commune de printemps



Nom latin

Avena sativa + Vicia sativa

Famille

Graminées + Légumineuses

BCAE 8

Oui

Densité*

80 + 20 kg/ha (si valorisation fourragère)

PMG (poids de mille grains)

35 à 50 g / 30 à 75 g

Coût

138 €/ha

* Valable pour un semis avec un combiné rotative-semoir

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Avantages	Inconvénients
Production élevée de fourrage de qualité	Avoine sensible à la rouille
En BACE 8, la fauche est autorisée avant les 3 mois pour autant qu'au moins une des espèces repousse	Certaines variétés de vesces favorisent la multiplication d'Aphanomyces
Possibilité de semences fermières pour l'avoine	Ressuyage plus lent du sol au printemps
	Récolter avant épiaison

ASPECTS VÉGÉTATIFS

Facilité d'implantation	Couverture de sol	Piégeage de l'azote	Rendement	Résistance à la sécheresse	Restitution d'azote
Élevée	Élevée	Élevé	Élevé	Élevée	Moyenne

Durée de l'interculture : moyenne

ASPECTS AGRONOMIQUES

Valorisation fourragère	Lutte contre les adventices	Sensibilité aux maladies	Effet sur la structure	Enracinement	Appétence aux limaces
Fauche et pâturage	Élevée	Faible à élevé (selon variété vesce)	Élevé	Fasciculé et pivotant	Faible

DATE DE SEMIS

Si valorisation fourragère :

Période de récolte	Région	Date de semis	Région	Date de semis
Automne	Nord du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 15/08	Nord du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 31/08
	Sud du sillon Sambre & Meuse	du 1/06 au 31/07		Sud du sillon Sambre & Meuse
Printemps	Nord du sillon Sambre & Meuse	/		
	Sud du sillon Sambre & Meuse	/		

Si pas de valorisation fourragère :

TECHNIQUE DE SEMIS

Technique de semis	Efficacité
À la volée	-
À la volée avec recouvrement/déchaumeur	+
Combiné rotative-semoir	++

DESTRUCTION - EFFICACITÉ

Gel	Roulage en période de gel	Broyage	Labour	Déchaumage	Destruction chimique **
+ à ++	+ à ++	+	++	+*	+

*+ si déchaumeur à disques

** À partir de 2025 : destruction chimique interdite pour les couverts déclarés en « Eco-régime couverture longue du sol »

ADAPTATION À LA CULTURE SUIVANTE

Lin	Pomme de terre	Mais	Betterave	Colza	Légumineuse (pois, fève...)	Légume
Pas d'effet	Favorable	Favorable	Pas d'effet sauf si présence de nématodes du collet	Pas d'effet sauf si présence de sclérotés	Déconseillé, risque de multiplication d'Aphanomyces	Pas d'effet sauf si présence de sclérotés

REMARQUES

- Pour une utilisation non fourragère, vous pouvez réduire la dose à 65 kg/ha + 10 kg/ha.

- Dans le cas d'un précédent pauvre en azote et d'une récolte en fourrage, il est conseillé de fertiliser avec 60 unités d'azote efficace (organique ou minéral).

- Pour la BACE 8, la fertilisation minérale est autorisée à partir du 15 février.

